



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'ENFANCE - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

À retourner **au plus tard le 16 août 2024** à l'Espace Famille,
2^e étage de l'Hôtel de Ville, ou à la Mairie annexe.



Direction de l'Éducation
Place de la Nation – CS 40002
69518 Vaulx-en-Velin CEDEX
04 72 04 81 51- gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr
www.vaulx-en-velin.net

Mairie Annexe
Rue Joseph Blein - 04 72 37 53 15

Cadre réservé à l'administration

Date de traitement :

Traité par :

Observations :

Pour tout renouvellement d'inscription, quelle que soit l'activité (restauration, accueils périscolaires, mercredis...) **LES FAMILLES DOIVENT ÊTRE À JOUR DE LEUR RÈGLEMENT.**

RENSEIGNEMENTS ENFANT

Nom : Prénom :

Sexe : fille garçon Date de naissance : / /

École (en septembre 2024) : niveau de classe :

Projet d'Accueil Individualisé : oui non
En cas de réponse positive, fournir obligatoirement une copie du P.A.I. (Tous les P.A.I. doivent être renouvelés à la rentrée scolaire)

Votre enfant a-t-il un besoin spécifique : oui non. Si oui, lequel ?

Votre enfant bénéficie-t-il de l'aide AEH (Allocation Enfant Handicapé) : oui non

Régime alimentaire : avec porc sans porc Votre enfant a plus de 6 ans, a-t-il l'autorisation de quitter seul l'activité ? oui non

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (allocataire CAF)

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

E-mail :

Situation professionnelle : En activité, formation ou profession libérale
 Sans activité

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

E-mail :

Situation professionnelle : En activité, formation ou profession libérale
 Sans activité

SITUATION DE FAMILLE (de l'allocataire CAF)

Marié/pacsé/concubinage Parent isolé ou famille monoparentale Séparé(e), divorcé(e) (calendrier de garde alterné à fournir)

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

- Quotient CAF (attestation à fournir en septembre 2024) - Vous pouvez mettre à jour votre quotient CAF depuis votre espace personnel Portail Famille
- Copie du P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) *(si concerné)*
- Copie du jugement de divorce, justificatif de garde alternée ou partagée, ou attestation des parents précisant la garde du (des) enfant(s)

RÉSERVATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'ENFANCE

Pour les élèves de maternelle : afin d'éviter une fatigue liée à une trop longue journée, l'accueil est limité à 2 temps périscolaires par jour (matin/soir ou matin/midi ou midi/soir). Si vous souhaitez accéder à 3 temps périscolaires par jour, des dérogations peuvent être accordées sur demande écrite de la famille, avec un justificatif d'une activité professionnelle à temps complet ou d'une formation avec les horaires précisés.

Merci de consulter vos réservations dans votre espace personnel Portail Famille. Un délai de 5 jours ouvrés est nécessaire entre le dépôt de la demande de réservation et le jour de fréquentation. Toute activité réservée et non annulée dans un délai de 2 jours ouvrés en amont sera facturée.

1- Accueil du matin, de 7h30 à 8h30 - Démarrage à partir du lundi 2 septembre 2024

Besoin régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Besoin occasionnel, 1 à 3 fois dans le mois.

Date de début de réservation :

Réservation à effectuer dans un délai de 5 jours ouvrés avant l'activité, depuis votre espace personnel Portail Famille.

2- Restauration scolaire, de 11h30 à 13h30 - Démarrage à partir du lundi 2 septembre 2024

Les choix sont valables pour toute l'année et servent de base pour la facturation. Toute modification doit être validée auprès de l'Espace Familles.

Besoin régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Besoin occasionnel, 1 à 3 fois dans le mois

Date de début de réservation :

Réservation à effectuer dans un délai de 5 jours ouvrés avant l'activité, depuis votre espace personnel Portail Famille.

3- Accueil du soir, de 16h30 à 18h - Démarrage à partir du lundi 2 septembre 2024 - L'inscription est annuelle

Besoin régulier

Besoin occasionnel, 1 à 3 fois dans le mois.

Lundi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Réservation à effectuer dans un délai de 5 jours ouvrés avant l'activité, depuis votre espace personnel Portail Famille.

Mardi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Jeudi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Vendredi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Date de début de la réservation :

Je m'engage à récupérer mon enfant à l'heure choisie.

INSCRIPTION AUX «MERCREDI TOUT EST PERMIS» - Démarrage à partir du mercredi 4 septembre 2024

Activités accessibles aux enfants scolarisés et âgés de 3 ans révolus (à la date de début de fréquentation de l'activité).

L'inscription aux accueils du mercredi est annuelle. Elle vaut engagement et implique une présence régulière. En cas d'absence non justifiée de plus de 3 mercredis consécutifs, il sera procédé à une radiation de l'inscription et la famille sera informée par mail. Si les capacités d'accueil sur une structure sont atteintes, une proposition d'accueil sur un autre site pourra être proposée dans la limite des places disponibles. L'accès pour les familles non domiciliées sur la commune se fait en fonction des places disponibles.

Merci de cocher la formule souhaitée :

FORMULE N°1 : activités de 9h à 12h

FORMULE N°2 : activités de 13h30 à 16h30

FORMULE N°3 : activités de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (sans repas)

FORMULE N°4 : activités de 9h à 16h30 (avec repas)

Options complémentaires :

Garderie de 7h30 à 9h

Garderie de 16h30 à 18h

DATE DE DÉBUT DE LA RÉSERVATION :

Merci de choisir de préférence l'accueil de loisirs de proximité de votre secteur :

Vaulx Sud : Cinq continents - groupe scolaire Pierre et Marie Curie, 23 route de Genas

Vaulx Centre : Lorca - 1 rue Robert Desnos Beauverie - 2-4 rue Gaston Bachelard

Vaulx Village : Grandclément/Cachin - 14 rue Louis Duclos

Le Mas du taureau : Coccinelle/Nouveau Mas - 43 rue Ernest Renan Vilar/King - 6 avenue Maurice Thorez

MODALITÉS DE SORTIE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES OU EXTRA-SCOLAIRES

AUTORISATIONS (EN DEHORS DES RESPONSABLES LÉGAUX CI-DESSUS)

J'autorise mon enfant à partir seul de l'activité péri ou extrascolaire ou du point de ramassage.

J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil, en fin d'activité, pour se rendre à son domicile (élèves d'élémentaire uniquement).

OU

Je n'autorise pas mon enfant à partir seul et je désigne une ou des personnes habilitées à récupérer mon enfant.

Mon enfant ne pourra quitter les activités sans être accompagné d'une personne que j'ai expressément autorisée. Dans ce cas, j'indique ci-dessous les personnes habilitées (autres que les responsables légaux ci-dessus) à prendre en charge mon enfant à la sortie des activités péri ou extra scolaires. Elles devront pouvoir présenter une pièce d'identité. Il est vivement conseillé de prévenir le référent périscolaire ou le directeur de l'accueil de loisirs ou le responsable de l'activité par téléphone en cas d'imprévu.

Nom	Prénom	Date de naissance	Téléphone	Lien avec l'enfant	Peut être prévenu en cas d'urgence
					OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
					OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
					OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
					OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Important : seuls les contacts communiqués sur cette fiche seront conservés ou ajoutés sur votre dossier.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom du médecin traitant :

Ville :

VACCINATIONS

La copie des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant, avec le nom et le prénom de l'enfant, est obligatoire pour accepter votre enfant dans un accueil collectif :

Vaccinations à jour, selon calendrier vaccinal en vigueur. Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier.

Vaccinations à jour, selon calendrier vaccinal en vigueur. OUI

Date du dernier rappel :

ALLERGIE

Allergie alimentaire OUI NON Précisez :

Allergie médicamenteuse OUI NON Précisez :

Autre OUI NON Précisez :

TRAITEMENT MÉDICAL

L'enfant a-t-il une maladie chronique ? OUI NON Si oui, laquelle :

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON Si oui, lequel :

INFORMATIONS UTILES

Votre enfant porte-t-il : des lunettes OUI NON , des prothèses dentaires OUI NON , des prothèses auditives OUI NON

Autre :

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT PRENDRE CONTACT AVEC LE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ, POUR ORGANISER L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, DANS LES CAS SUIVANTS :

- si votre enfant présente des allergies alimentaires, médicamenteuses, asthme, etc.
- si votre enfant bénéficie actuellement d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).
- si votre enfant est dans une situation nécessitant une prise en charge particulière sur le temps péri- ou extra-scolaire.

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT

J'autorise gracieusement la publication d'images et vidéos de mon enfant dans la presse locale et sur les supports de communication de la Mairie.

(journal municipal, site internet de la ville, films, affiches, expositions...). La ville s'engage à ne pas faire d'usage commercial de ces images et vidéos.

OU

Je n'autorise pas la publication d'images et vidéos de mon enfant.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant

- autorise les responsables des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, anesthésie, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et m'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille.
- certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements figurant sur la présente demande et de respecter les engagements pris.

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AUTORISATIONS DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire sont obligatoires et nécessaires dans le cadre de la demande d'inscription scolaire et d'inscription aux activités organisées par la Direction de l'éducation que vous effectuez pour votre enfant.

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatisé par la Direction de l'éducation de la Ville de Vaulx-en-Velin en charge du traitement de votre demande. Elles seront conservées durant tout le cycle scolaire de votre enfant et jusqu'à trois ans après la fin de la fréquentation aux activités.

Pendant cette période, l'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnels des Services municipaux, l'Éducation nationale, et aux organismes sous traitants.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement Européen n°2016/679/UE du 26 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation de traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce refus étant susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande et son traitement.

Vous pouvez sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le DPO de la Ville de Vaulx-en-Velin, place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin ou par mail à l'adresse suivante : dpo@mairie-vaulxenvelin.fr

- J'atteste avoir pris connaissance de mes droits en matière de protection de mes données personnelles et autorise le recueil, le traitement et la conservation de mes données personnelles par la Ville de Vaulx-en-Velin.
- J'autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toutes communications relatives à la Direction de l'éducation de la Ville de Vaulx-en-Velin.
- J'autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute communication institutionnelle de la Ville de Vaulx-en-Velin.

Fait à

le

Signature obligatoire

Toute inscription à l'une des activités des services d'accueils périscolaire et extrascolaire vaut acceptation du règlement de fonctionnement, disponible sur le site de la ville ou sur simple demande par email : gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr.

Consultez le règlement de fonctionnement en scannant le QR code ci-contre.



Observations et renseignements complémentaires